

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA SOMME****COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME****ARRONDISSEMENT DE PERONNE****EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DATE :**

. de la convocation : 05.02.2026

. d'affichage : 05.02.2026

N° de la délibération : 2026-1**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

. en exercice : 63

. présents : 41

. votants : 53

L'an deux mille vingt-six, le 12 février, à 18 heures, le Conseil Communautaire de l'Est de la Somme, légalement convoqué, s'est réuni au pôle multifonction de NESLE, sous la présidence de Monsieur José RIOJA, Président.

Etaient présents tous les membres en exercice, à l'exception de MM. ACQUAIRE Alain, BARBIER Marc, LEPERE Didier, LECOMTE Frédéric, Mmes DELEFORTRIE Luciane, VASSEUR Julie, CHAPUIS-ROUX Elodie, M. BRUCHET Antoine, Mmes RIQUIER Julie, POLIN Justine, MM. DEGENNE Laurent, MERLIER Jacques, PINCHON Jacques, WISSOCQ Jean-Marc, SLOSARCZYK Florian, SLOSARCZYK Eric, M. FORMAN Nicolas, RIMETTE Jean-Michel, MEREL Michel, URIER Francis, SALOME André, MUSEUX Gérard, DELVILLE Jean-Pierre, LEMAITRE Jean-Pierre, JOLY Vincent, Mme RAGUENEAU Françoise

Mme CHAPUIS-ROUX Elodie avait donné pouvoir à M. HAY Francis.

Mme DELEFORTRIE Luciane avait donné pouvoir à M. LEGRANG Eric.

M. LECOMTE Frédéric avait donné pouvoir à M. DOUTART Jean-Luc.

M. MERLIER Jacques avait donné pouvoir à Mme POTURALSKI Patricia.

M. MUSEUX Gérard avait donné pouvoir à M. FRIZON Hervé.

M. PINCHON Jacques avait donné pouvoir à M. RIOJA José.

Mme POLIN Justine avait donné pouvoir à M. LEFEBVRE Eric.

Mme RIQUIER Julie avait donné pouvoir à M. BOITEL Francis.

M. SALOME André avait donné pouvoir à Mme SPRYSCH Aline.

Mme VASSEUR Julie avait donné pouvoir à Mme LEFEBVRE Sandra.

M. WISSOCQ Jean-Marc avait donné pouvoir à M. BLONDELLE Pascal.

M. ZIENTEK Sébastien avait donné pouvoir à M. SCHIETTECATTE Benoît.

M. DEGENNE Laurent était représentée par M. DUVAL Julien, suppléant.

M. LEMAITRE Jean-Pierre était représenté par M. VINCHON André-Patrick.

M. MEREL Michel était représenté par M. NORMAND Steve, suppléant.

M. URIER Francis était représenté par M. LETOMBE Marc-André.

Secrétaire de séance : Mme LARDOUX Catherine

OBJET :

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 15 DECEMBRE 2025

Monsieur le Président invite l'Assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil Communautaire du 15 décembre 2025.

Le procès-verbal n'appelle aucune observation.

Le Conseil Communautaire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le procès-verbal du Conseil Communautaire du 15 décembre 2025, ci-annexé.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.



POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,



Le secrétaire de séance,

